

LÉGISLATURE 2020 - 2025

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
3 OCTOBRE 2023**

<u>PRÉSENTS-ES</u>	:	Mme	A. EPINEY, Présidente
		M.	S. VENTRE, Vice-Président
		M.	B. SCHOPFER, Secrétaire
		Mmes	C. BAILLIF, M. CONRAD, B. DESPLAND, J. PARACCHINI et A.-M. PUGIN
		MM.	S. AGUET, D. ANDALORO, C. HUBER, F. MERLON et R. PARTY
		M.	P. BOUVIER, Maire
		M.	X. BEUCHAT, Adjoint
		Mme	M. PASCHE, Adjointe
<u>EXCUSÉ</u>	:	M.	C. BRUNNER
<u>ABSENT</u>	:	M.	F. CAL SUAREZ

Mme la Présidente ouvre la séance à 20h05.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2023

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 9 oui et 3 abstentions.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

a) Associations chancynaises

Mme Pasche relate la rencontre des associations communales dans le cadre du 1^{er} anniversaire de la Maison des Associations (MdA), le 29 septembre dernier.

A cette occasion, les associations étaient conviées afin de pouvoir communiquer leurs idées. Une

synthèse sera effectuée sur l'aménagement et l'organisation de la MdA afin de faire une place à chacune des associations chancynaises.

Il y a été mentionné que le Groupement sportif de Chancy souhaite organiser une fête du sport en mai 2024 afin de célébrer son 50^e anniversaire. Cette soirée a permis de relever différentes synergies avec d'autres associations intéressées à participer à ce projet. C'est exactement le but recherché. La MdA doit agir comme plateforme de dialogue entre les associations.

Au printemps, une porte-ouverte avec les voisins de la MdA sera organisée.

Par ailleurs, un planning des manifestations est en train d'être élaboré et sera transmis afin d'éviter de multiplier les manifestations ou de les doubler. En effet, si elles sont trop nombreuses, le public ne suivra pas.

En outre, et pour information, il a été décidé que la salle annexe de la MdA ne sera pas attribuée hors associations chancynaises, si ce n'est pour des réunions de copropriétés. Dès lors, le GIAP est retourné dans les locaux qui lui étaient dévolus initialement. En effet, si des rangements sont effectués, il doit y avoir suffisamment de place à l'étage pour permettre de mieux répartir les enfants. Les responsables du GIAP sont venus constater et rendront un rapport à la Mairie.

b) Promotions citoyennes - 13 octobre 2023

Mme Pasche indique que seuls trois jeunes sur trente se sont inscrits au repas offert par la Commune en prélude à l'événement officiel organisé par la Ville de Genève au BFM.

c) Rénovation du Café du Virage

M. Beuchat signale que les travaux ont débuté lundi 2 octobre 2023 et que les extérieurs sont en passe d'être approuvés.

4. NOMINATION DES PRÉSIDENTS-ES ET VICE-PRÉSIDENTS-ES DES LOCAUX DE VOTE POUR 2024

Conformément à l'article 32 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, **Mme la Présidente** soumet la liste pour les **3 mars** (votation populaire), **9 juin** (votation populaire), **22 septembre** (votation populaire et **24 novembre** (votation populaire), à savoir :

Présidente	:	Mme Valérie Froelicher
Suppléante de la Présidente	:	Mme Sarah Terraneo
Vice-Présidente	:	Mme Valérie Moron
Suppléante de la Vice-Présidente	:	Mme Anne-Marie Pugin

Cette proposition est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.
Il est pris acte de ces nominations.

5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Ventre indique que la commission s'est réunie la semaine dernière. Les principaux sujets abordés ont été les totems, le budget (utilisé ou non) et les statistiques des radars pédagogiques. La prochaine séance aura lieu début 2024.

c) Commission des affaires sociales, de la solidarité, des sports et des loisirs

Mme Epiney mentionne que deux dates ont été retenues lors de la dernière séance :

- le 15 décembre 2023, pour **1 million d'étoiles**, qui aura lieu à la MdA, avec la participation de l'ASC et des jeunes fréquentant le LAL (local en accueil libre) et le LGA (local en gestion accompagnée) sous la responsabilité de la FASe. Un vin chaud sera offert à la population et des pourparlers sont en cours avec un musicien de jazz chancinois pour l'animation.
- le 26 décembre 2023, pour le **petit Noël de Chancy**, qui aura également lieu à la MdA. Action non seulement anti-isolement mais également « anti-gaspi », chacun amène ses restes de Noël et les partage.

d) Commission des finances

Aucune communication.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Despland annonce que le ChancyLien n° 50 sera distribué la semaine prochaine (mercredi 11 octobre).

f) Commission de la Cité de l'Énergie et du développement durable

M. Huber regrette qu'il n'y ait pas eu autant de monde que prévu à la Journée propreté du 23 septembre dernier. Malgré ce manque de participation, il se réjouit de la très bonne ambiance régnante.

g) Commission ad hoc pour l'utilisation de la salle communale

Aucune communication.

Sécurité routière

M. Andaloro demande pourquoi le trottoir s'arrête devant le 27 route de Bellegarde et repart après la zone de propriété privée.

La propriété en question s'arrête effectivement au bord de la route et un compromis à l'amiable a été trouvé, en son temps, afin qu'un passage soit laissé pour les piétons. Ceci étant, **M. Bouvier** mentionne le trottoir opposé, plus large et permettant de déambuler en toute sécurité.

Parc du Menhir

M. Ventre souhaite informer les Conseillers-ères municipaux-ales des dégâts faits ce weekend. Il s'est rendu sur place et a rencontré M. Delmano.

M. Bouvier communique que les toilettes sèches fraîchement installées ont été renversées, que des départs de feux ainsi que qu'une croix gammée ont été trouvés sur le terrain de pétanque et que des vaubans (barrières) ont été suspendus sur les jeux pour enfants.

Une discussion s'ensuit sur l'intervention de la police, l'heure du délit, le travail des éducateurs de la FASe ainsi que la suite à donner à ce type d'incivilité.

Parking bibliothèque

M. Party signale qu'il y a plusieurs véhicules stationnés continuellement sur ce parking alors qu'il est limité à 4h00.

Locaux à disposition

M. Andaloro demande quels sont les locaux à disposition pour organiser un repas.

M. Bouvier lui indique qu'il est possible de louer la salle communale ou la salle du Proxi, cette dernière ne dépendant pas de la Mairie mais de la Coopérative de Champlong.

Le carnotzet ainsi que la salle annexe de la MdA sont réservés à l'usage de la Mairie ; les demandes doivent parvenir au secrétariat.

Toit pour tous

M. Ventre sollicite un état des lieux, sachant que les locaux mis à la disposition de cette association au 82-84 route de Bellegarde ont été libérés pour les travaux.

M. Bouvier lui répond qu'il reste deux familles logeant au 59 Bellegarde.

M. Ventre s'interroge sur les véhicules garés sur la petite place devant cet immeuble.

M. Beuchat affirme que cette parcelle est propriété de la Commune et que les voitures stationnées n'occupent au moins pas de place ailleurs. Tant que les travaux n'ont pas débuté, ce n'est pas une priorité.

M. Ventre objecte que si les places sont louées ailleurs et non mises à disposition gratuitement, il serait bon de respecter une certaine équité.

Mairie

Au vu des échafaudages autour de la Mairie, **M. Schopfer** se renseigne au sujet des travaux en cours sur ce bâtiment.

M. Bouvier avise que des stores ont été installés sur les velux afin de limiter la chaleur étouffante de l'été dans le bâtiment, notamment dans la salle où siège le Conseil municipal.

Mme la Présidente lève la séance à 20h55.



La Présidente du Conseil municipal
Aurélie Epiney



Le Secrétaire du Conseil municipal
Boris Schopfer



La Secrétaire
Joëlle Noverraz